Merp'Infos n°5

Parution du 6 novembre 2024

Dans ce numéro :

Le mot du Maire 1
IMPORTANT Escroquerie 1
Recensement dès 16 ans 1
Le ramassage des poubelles 2
L'entretien des trottoirs 2
Le cimetière 2
Opération « Octobre rose » 3
L'Ecole Charles Baudelaire, travaux et embellissements 3
Les Journées du Patrimoine 3
L'étude du soir 3
La vie des Associations 4
Réunion des référents de quartier 5
Un « Oui » pour un « Nom » 6
Rentrée musicale 6
La vie des Associations (Suite) 6
Informations diverses 7
Téléthon 7
Cérémonie du 11 novembre 7
Mot de l'Opposition 7
Derniers Conseils municipaux 8
Pour se détendre un peu 8

Le mot du Maire

Ai-je envisagé une augmentation de la taxe foncière communale ? Comme hypothèse d'école oui, comme programme d'action non ! J'ai clairement indiqué au cours d'une réunion publique que je maintiendrai l'actuel taux d'imposition jusqu'à la fin de mon mandat en 2026. Quand ai-je évoqué l'hypothèse ? Je l'ai évoquée au cours d'une réunion de la commission finances lors de laquelle je rappelais la nécessité de réaliser une analyse du budget de la commune. Celui-ci est bien particulier, Merpins a des ressources et des dépenses de fonctionnement plus élevées que la moyenne. De ce fait, la commune qui devrait avoir une bonne capacité à investir est en mauvaise position sur ce plan. Faut-il envisager à terme un faible niveau d'investissement ? Notre budget de fonctionnement est-il justifié ? S'il faut relever la capacité d'investissement de la commune, que faut il faire ? Baisser les dépenses de fonctionnement ou augmenter les ressources c'est à dire l'impôt ? Après un an d'exercice budgétaire, nous allons pouvoir réaliser ce travail d'analyse du budget, notamment en nous comparant à d'autres communes. Même si l'actuelle opposition n'y voit pas d'intérêt, c'est important pour l'avenir. Cette étude réalisée, nous tiendrons une réunion publique. Si des économies de fonctionnement sont à envisager, nous y travaillerons. Pour le reste, je n'envisage pas de prendre des décisions lourdes qui engagent sur le long terme. Cela relèvera de l'équipe qui prendra le relais pour six années…

Votre attention, s'il vous plait!

Certaines personnes mal intentionnées sont passées démarcher pour la mairie, à la demande de CALITOM, pour mettre en place un système de collecte de verre. Elles ont même pris en photo quelques cartes d'identité. Surtout, soyez très prudents! N'ouvrez pas la porte à n'importe qui. Ne faites surtout pas entrer des personnes étrangères chez vous.
Soyez tout aussi vigilants si on vous démarche au téléphone. Ne donnez jamais votre numéro de compte, ni votre code de carte bleue.
Prévenez autour de vous, surtout les personnes âgées ou fragiles. Soyons vigilants.

Recensement citoyen

Le recensement à 16 ans est une démarche qu'un jeune doit accomplir afin de se faire enregistrer administrativement. Cette procédure n'est pas automatique : c'est au jeune de faire la démarche pour se faire recenser en mairie ou sur internet. Le recensement à 16 ans, aussi appelé « recensement militaire », entraîne ultérieurement une convocation à la ***JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ*** ainsi que l'inscription automatique sur les listes électorales à l'âge de 18 ans. **L'attestation de recensement** permet de s'inscrire à un examen (brevet d'études professionnelles, baccalauréat, etc.) ou à un concours administratif en France avant l'âge de 18 ans.
Ce recensement se fait à la mairie de votre commune ou en ligne. Il faudra dans les 2 cas fournir : Carte nationale d'identité ou passeport valide, le livret de famille à jour, un justificatif de domicile.

Quelques informations à retenir …

Les dates de ramassage des poubelles jaunes:

- Lundi 18 novembre
- Lundi 2 décembre
- Lundi 16 décembre
- Lundi 30 décembre

Important : Les bacs doivent être sortis la veille de la collecte à partir de 19h, soit le dimanche soir.

Le compostage :
Vous pouvez toujours bénéficier d'un composteur gratuit à demander en mairie.

Le ramassage des poubelles noires :
Veuillez déposer vos containers le lundi soir à partir de 19h.
Nous ne saurions que trop vous engager à avoir un container en plastique rigide à roulettes (En vente en mairie).
En effet, il y a encore beaucoup trop d'incivilités avec des habitants qui déposent leurs poubelles d'ordures ménagères plusieurs jours à l'avance, sacs qui sont éventrés par des animaux et qui laissent une vision déplorable de notre commune.
Avant d'en arriver à des contraventions, soyons tous responsables et soucieux de notre environnement.

L'entretien des trottoirs :

Monsieur le Maire ainsi que le Conseil municipal planchent sur le problème récurrent de l'entretien des trottoirs.
Comme vous le savez sûrement, il n'y a plus que 4 agents aux Services techniques de la ville et il y a une interdiction totale d'utiliser du glyphosate comme désherbant. Vu le kilométrage important des trottoirs de notre commune, c'est un travail titanesque pour que tous les abords soient propres et entretenus.
La loi prévoit déjà plusieurs obligations : l'entretien du trottoir peut se limiter à un passage d'un mètre de large ou jusqu'au caniveau. Il comprend :

Le nettoyage des feuilles mortes et détritus.

Le désherbage.

Le dégagement de la neige ou du verglas.

L'épandage de sel, de sable en cas de gel.

Le fait que vous ayez la charge de l'entretien d'un trottoir ne vous donne pas pour autant le droit de l'occuper. Lorsque le stationnement des voitures est interdit dans la rue, il l'est également pour vous. S'il est autorisé, la place située devant votre logement ne vous est pas pour autant réservée. Si vous stationnez sur le trottoir dont vous avez l'entretien, vous pouvez être verbalisé.
Responsabilité en cas de manquement à l'entretien du trottoir :
Dans l'hypothèse où un passant se tord une cheville en raison de la présence d'un trou dans le trottoir, **c'est la responsabilité de la commune ou du service de voirie qui est engagée et pas la vôtre**. En revanche, vous êtes tenu de signaler toute dégradation du trottoir aux services compétents.

Le cimetière :

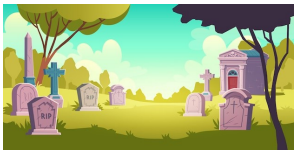

Longtemps laissé à l'abandon, notamment par la mandature précédente, il nous a fallu louer les services d'un élagueur afin que les haies du cimetière soient à nouveau correctes.
L'équipe technique s'est attelée à désherber à la main les allées.
De plus, un lourd travail a été entamé par Madame Doublet et Monsieur Baret, adjoints, tant pour les concessions en déshérence que pour mettre en sécurité les tombes présentant un danger potentiel. Nous nous engageons à ce que le cimetière soit le plus soigné possible pour le respect dû à nos défunts.

Octobre rose

La commune a voulu participer à cette grande cause commune qu'est la lutte contre le cancer du sein.
Nous avons décoré la mairie et la poste où deux cagnottes attendent votre obole. Vous avez reçu en contrepartie un ruban rose à accrocher à votre veste ou un goodies (bracelet,

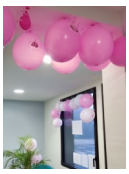

L'AS Merpins n'a pas été en reste en mettant leur logo aux couleurs d'octobre rose, sur leur page Facebook.

Les Journées du Patrimoine

Des trésors historiques existent aux portes de Cognac.
Les 20 et 21 septembre, chacun était invité à découvrir l'ancien four à pain, qui a été rallumé pour l'occasion et où de belles miches ont pu cuire pour être vendues par la suite.
L'église St Martin, du XIIème siècle, était également ouverte pour l'occasion.
L'Abbaye de La Frenade, ancienne abbaye cistercienne bâtie en 1140, a accueilli les visiteurs donnant à admirer la salle capitulaire, la porte Renaissance et les restes d'un escalier à vis. Un pique-nique sorti du sac a regroupé une trentaine de personnes sous les Tivolis montés devant l'abbaye. Le ciel, une fois de plus, n'était pas de la partie et la bruine et le pluie ont dû en décourager plus d'un.
Nous espérons que l'année prochaine vous pourrez découvrir ces sites ainsi que le vieux pont sous un beau soleil.

L'école

Les vacances d'été ont été propices aux travaux et aux embellissements à l'école élémentaire.
Tout d'abord, la classe de Mme Coquema a été rénovée du sol au plafond. Nouvelles peintures, dans la classe comme dans le couloir, remise en place de dalles de plafond abimées ou disparues, nouveau sol en vinyle haute densité amortissant les bruits et nouveau mobilier.
Les enfants et leur enseignante ont fait leur rentrée dans une classe pimpante, agréable et ergonomique.

Des sèche-mains électriques ont été posés dans les sanitaires enfants, pour économiser l'essuie-mains en papier que les enfants avaient tendance à gaspiller...
Un double plafond a été placé par les Services techniques sous le plafond du préau de la cour vers la Salle des Fêtes.
Des travaux de peinture et de nettoyage ont aussi été réalisés. Les volets roulants sont posés dans la classe de CP.

La Salle de B.C.D/Arts visuels

La salle où se déroulent les arts visuels et la lecture a été réaménagée, grâce à l'aide des Services Techniques durant les grandes vacances. Stéphanie Mompeix, agent communal, mise à disposition à l'école pour aider enfants et enseignantes, a pu agrémenter l'espace avec le nouveau mobilier adapté pour l'occasion. Petits fauteuils et canapés, bacs à livres, bibliothèques et rangements, tout a été fait pour que les élèves travaillent dans de bonnes conditions.

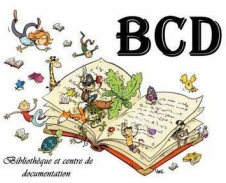

L'étude du soir:

L'étude a été, comme promis, mise en place dès la rentrée.
Une douzaine d'élèves est inscrite et y travaille sous l'œil bienveillant de bénévoles, tous les lundi et jeudi de 17h à 17 h 50.
Les enfants, en toute tranquillité, peuvent y effectuer leurs devoirs, seuls ou accompagnés en cas de difficulté.
Lorsque le travail est terminé, ils ont tout loisir pour s'installer confortablement dans les canapés et lire les livres de leur choix.
L'étude se déroule dans la salle de BCD, puis les enfants regagnent la garderie.

La vie des Associations

DÉTENTE et PARTAGE

Les activités ont repris début septembre :

- **Gym douce** le jeudi de 9h30 à10h30 à la salle des fêtes
- **Marche** le lundi de 9h30 à 11h, rendez-vous place résidence du parc des sports J
- **Jeux de société** le jeudi de 14h à 18h à la salle des fêtes.

L'assemblée générale s'est tenue le jeudi 10 octobre.

- Nous avons planifié un **concours de belote** le samedi 9 novembre à la salle des fêtes et le **repas de Noël** le vendredi 6 décembre à la salle polyvalente. Pour tous renseignements vous pouvez contacter le 05 45 82 76 20 ou la mairie.

La mascotte « Pignac »

Le Badminton loisirs de Merpins et sa mascotte Pignac vous accueillent à la salle polyvalente le lundi et le mercredi de 18h à 21h.
Adolescents accompagnés à partir de 14 ans.
3 séances d'essai offertes.
Tarif adulte : 40€, étudiant : 35€
Pour plus de renseignements :

- Sur Facebook : badminton loisirs de Merpins
- Par mail : bldm16@gmail.com

Si les jeux Olympiques vous ont donné envie de faire du sport, venez essayer le badminton, vous deviendrez rapidement "accro".
Dans un esprit convivial, nous organisons des rencontres amicales avec d'autres clubs loisirs des alentours.
Au programme cette année, trois rencontres sont prévues.
Le 14 décembre, nous organisons notre **traditionnel rendez-vous en faveur du Téléthon**.
Depuis l'épisode COVID, nous organisons **en fin de saison un repas pour l'ensemble des adhérents** afin de partager un bon moment de rigolade.
Nous remercions la municipalité pour la mise à disposition de la salle polyvalente.

Le comité des Fêtes, atteint dans l'âme par le comportement de certains administrés qui, à manifestation égale, à savoir le thé dansant du 27 octobre, ont préféré s'exiler vers des communes environnantes, organise néanmoins les 23 et 24 novembre un **Marché de Noël** avec plus de quarante exposants et une nocturne jusqu'à 22h00 le Samedi 23. Ouverture des portes au public le 23 à 14h00 et le 24 de 9h00 à 18h00.
Les parents d'élèves se joindront à nous pour tenir un atelier de décoration de boules et de lettre au Père Noël. Nous espérons vous y retrouver très nombreux.

L'association " Salam la Paix", Découverte et partage des cultures, avec sa présidente, Madame Sardaoui, va vous proposer cette année des cours de cuisine et d'arabe. Avis aux amateurs. Ouvrir ses horizons, partager, respecter sont les maîtres mots de cette association merpinoise.

Réunion des référents de quartier

Les référents de quartier se sont réunis le 6 septembre 2024 à la mairie.
Les points suivants ont été abordés :

La rentrée à l'école Charles Baudelaire : Les effectifs sont en baisse. En maternelle, il y a 31 élèves inscrits : 5 TPS, 7 PS, 11 MS, 8 GS soit 31 élèves mais tous les TPS ne sont pas présents le jour de la rentrée. En élémentaire, il y a 70 élèves inscrits : 12 CP, 11 CE1,18 CE2, 12 CM1, 17 CM2. La mairie a fait effectuer des travaux et des achats de matériel (vidéo, informatique et mobilier).
L'initiative des enseignantes d'effectuer une rentrée en musique a été saluée.

Le cimetière : La question de l'entretien du cimetière a été évoquée, il a été nettoyé dans la semaine qui a suivi la rentrée scolaire. Il est rappelé qu'il est plus difficile de tenir les allées aussi propres que par le passé. Des intervenants font remarquer que cela est visible dans des cimetières de communes proches. La procédure de reprise des tombes en état d'abandon qui avait été initiée par le passé a été reprise, 12 tombes sont concernées, celles qui présentent le plus de dangerosité.

Vente de la maison devant la mairie : La maison a été vendue le 9 octobre 2024.

Travaux en cours ou en projet :

Le permis d'aménager pour le lotissement des Tilleuls est validé.
Les travaux prévus sur les voies communales ont commencé.
Le plan pour l'aménagement d'une maison des associations a été approuvé, nous attendons l'estimation du coût des travaux. Il en est de même pour l'aire de loisirs, là aussi nous attendons l'estimation du coût des travaux.
En ce qui concerne le photovoltaïque en ombrière, nous attendons que l'agence en charge du projet nous le présente.
Un projet de réaménagement de la mairie est en cours (il s'agit de se mettre en règle par rapport au RGPD et d'améliorer les conditions de travail du personnel administratif.)
Dossier SRPVI Bellevue : Des habitants de Bellevue se sont plaints de l'activité de dépôt de verre concassé qui jouxte le hameau, la mairie a contacté la DREAL qui a vite réagi et diligenté une inspection à l'issue de laquelle l'entreprise exploitant le site a été mise en demeure de prendre des dispositions en vue de mieux protéger son environnement.
Arrêté municipal nettoyage des trottoirs : L'arrêté d'entretien des trottoirs a été pris. Vous le trouverez avec le journal. La mairie réfléchit aux dispositions qu'elle prendra vis-à-vis des personnes qui n'auront pas les moyens de procéder à cet entretien. Adressage : Tous les logements et bâtiments de Merpins doivent recevoir une numérotation conforme aux règles du décret du 11 août 2023 qui a été pris en application de l'article 169 de la loi 3 DS. Pour ce faire, il est nécessaire au préalable, de donner un nom à l'ensemble des voies sur lesquelles des adresses vont devoir être numérotées. Cela concerne aussi des voies privées dont les propriétaires vont être consultés avant que le conseil municipal délibère sur les noms à donner.

Sécurité :
Plan voisins vigilants : Après la pause estivale, le dossier a été relancé avec la gendarmerie, une réunion est prévue.
Contrôle aires de jeux : Un contrôle de sécurité a été effectué par une société agréée, que ce soit à l'école maternelle comme à l'aire de loisirs à côté du stade d'entraînement.
Le plan communal de sauvegarde va être réactualisé, il ne l'a pas été depuis 2014. Un sondage va être effectué auprès de la population. Merci d'y répondre le plus fidèlement possible afin que nous puissions prendre les dispositions nécessaires.
Sécurité routière et stationnement : Ce point a principalement porté sur les places de stationnement créés récemment sur l'Avenue de la Vie près de la rue de La Frenade. Leur emplacement a été remis en cause par des usagers et un manque de panneaux de signalisation a été évoqué.
En amont de cette réunion, un technicien du département s'est déplacé pour examiner la situation. Il a préconisé une solution qui a fait l'objet d'un débat animé notamment par des interventions de M. Francis Chauvineau. A la suite de ce débat, le maire a proposé d'appliquer dans un premier temps les préconisations du technicien afin de voir si elles solutionnent correctement les difficultés éprouvées. Il propose de créer en appui de la « Commission Travaux » un groupe de réflexion sur les questions de circulation à Merpins et notamment sur les questions de sécurité.
Il fait part de son souhait que des référents de quartier y participent.
Les solutions proposées par le technicien tiennent essentiellement dans la suppression d'une place de stationnement du côté des numéros impairs afin qu'elle soit déplacée du côté des numéros pairs, toutes les places étant redéfinies. Cet aménagement sera complété par la pause de panneaux de voies prioritaires.

Un mariage dans notre commune

Le 10 août 2024, ont comparu publiquement, devant Monsieur le Maire, Baptiste BEAUMOND et Julie LEMAIRE pour s'accepter comme légitimes époux.
C'est entourés de leurs familles et amis que les jeunes mariés ont convolé en justes noces sous les applaudissements du public.

Christophe VIN et Magali JOOS se sont mariés également le 5 septembre en la maison commune.
Nous leur renouvelons tous nos vœux de bonheur.

Un rentrée scolaire en musique

Parents et enfants étaient conviés à commencer l'année scolaire en notes et en chansons.
De l'avis général, cette rentrée musicale a été plus qu'appréciée.
Accueillis par du café et des petits gâteaux, grands et petits ont eu la joie d'entrer en musique dans la salle des fêtes où les attendait notre artiste merpinois, JB Solo avec ses nombreux instruments et son répertoire varié. Chacun s'est prêté au jeu et a chanté et donné la cadence en applaudissant.
Merci à l'équipe enseignante d'avoir eu cette belle idée, merci à notre artiste local JB Solo Orchestra, merci à l'APE d'avoir participé avec la coopérative scolaire et la commune au financement de cette manifestation.

La vie des Associations (suite)

Un début de saison prometteur pour l'école de foot.

Depuis le début de la saison, l'école de foot de l'AS Merpins se montre dynamique et sur tous les fronts.
Après la rentrée de l'école de foot le 7 septembre qui a réuni une cinquantaine de jeunes, les entrainements ont repris sur le complexe Yvan Malherbe.
Un savant mélange est en train de se former entre les nouveaux joueurs et les anciens et ça dans chaque catégorie.
Les championnats des jeunes ont aussi recommencé pour les catégories U6 à U19; les plus petits avec des plateaux mensuels et pour les plus grands des matchs tous les week-ends. Les jeunes de l'AS Merpins réalisent un très bon début de saison, notamment chez les U13 et U15 avec autant de victoires que de matchs joués.
Pour les plus jeunes, les plateaux sont toujours des moments conviviaux où le plaisir d'être ensemble est plus important que le score. Comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, l'AS Merpins s'est doté depuis quelques semaines d'une boutique en ligne. Cette boutique permettra à chacun tout au long de l'année de s'équiper aux couleurs de son club préféré. La boutique a un rayon enfant, un rayon homme, un rayon femme et un rayon accessoire. Cette boutique est mise en place avec notre partenaire Intersport Cognac et les commandes seront à retirer dans leur magasin. On compte sur nos supporters pour s'équiper aux couleurs jaunes et bleus !!!!

Le Président, Didier Renou

L'APE permet de faire vivre l'école, d'amuser et d'offrir des cadeaux aux enfants et SURTOUT de financer les projets et les sorties scolaires. Or, comme nous vous l'avons dit lors de la fête de l'école, pour un grand nombre d'entre nous, c'est la dernière année. Alors, nous espérons, pour les enfants, que certains s'engageront dans cette belle aventure.

La Présidente. Céline Massicot.

Informations pour les Merpinoises et Merpinois.

« **Présence Verte Charente** », Association de la MSA, propose ses services de portage de repas à domicile et de bricolage et de jardinage. N'hésitez pas à les contacter.

TÉLÉTHON — Comité des FÊTES

Le samedi 30 novembre aura lieu le traditionnel rassemblement en faveur du Téléthon. En plus de la proposition du Badminton Loisirs de Merpins pour le 14 décembre, il y aura une marche organisée par l'Association « Ambiance Gym Sympa ». Une séance de zumba sera proposée à la salle des Fêtes à 11h par Stéphanie Idier.
Si notre ami du Comité des Fêtes a recouvré la santé, il y aura également une vente de pain.
Si une autre association veut se joindre à nous et proposer une activité, qu'elle n'hésite pas à contacter la mairie.

Cérémonie du 11 novembre

Vous êtes cordialement invités à participer à la cérémonie du 11 novembre qui aura lieu à 11 h devant le Monument aux Morts.
Après le discours d'usage, nous nous réunirons pour un verre de l'amitié et du souvenir dans la salle des Mariages.

La Cuisine d'Ingrid vous propose un portage de repas à domicile sous vide, pour les entreprises, particuliers et les séniors.
Ses approvisionnements sont locaux.
Agrément départemental APA.
Crédit d'impôts sous conditions.
Tél : 06.70.93.76.09
Mail : contact@lacuisinedingrid.fr

Le mot de l'opposition

Il est dit dans le Merp'infos 4 que le parc de loisirs serait doté d'un city stade. Nous n'avions pas envisagé cet équipement, car il y en a dans les communes avoisinantes. L'idée du parc était intergénérationnel et innovant avec un pumptrack (QR Code) qui aurait pu engendrer une nouvelle discipline à Merpins. Les mécènes ont participé pour le projet d'origine (merpinois n° 58 p.10), il y a tromperie de la part de ce nouveau Conseil municipal envers nos donateurs. Il y avait encore d'autres possibilités de mécénats. La somme annoncée n'est pas réelle puisque les appels d'offres ont été stoppés par la nouvelle municipalité. Où en sont les dossiers concernant les aides de l'Etat liées aux projets sportifs ?
M. Demenier parle aussi d'augmenter les impôts ! Pas étonnant, puisque qu'il y a moins de recettes : l'appartement Avenue de La Vie n'est plus loué (plus de 400 € / mois). La maison devant la mairie qui devait être réhabilitée, aujourd'hui vendue, ne rapportera plus rien.
Le nouveau site internet qui a remplacé celui en place depuis quelques mois seulement : encore de l'argent qui s'envole inutilement !
En 2020, notre promesse était de ne pas augmenter les impôts durant le mandat.

Didier Gallau, le 3 octobre 2024.

MERPINS
16100 - MAIRIE DE MERPINS
Tél. 05 45 82 26 55
Fax 05 45 36 05 48
e-mail : mairie.merpins@wanadoo.fr

GRAND COGNAC
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

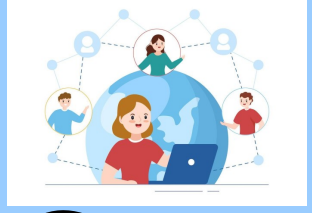

Suite à ses ennuis de santé, l'administratrice du site internet a pris du retard. Mais ce site sera mis en ligne le plus rapidement possible, avec le concours de Madame Peters, en ce qui concerne la partie administrative, de Madame Doublet et de Monsieur Repentin pour tous les évènements ayant trait à la commune.

Retrouvez nous sur notre page Facebook :

Mairie de Merpins

N'hésitez pas à nous demander en ami !

Compte-rendu des Conseils municipaux

Le 7 octobre dernier, le conseil municipal a notamment voté une délibération modificative du budget de la commune.
En ce qui concerne le budget de fonctionnement, 85 000 € de dépenses supplémentaires ont été votées pour 66 000 € de recettes nouvelles soit une différence de 19 000 € qui est venue diminuer notre excédent budgétaire qui est passé de 355 000 € à 336 000 € .
Ces écarts sont justifiés notamment par des imprévus. En ce qui concerne le budget d'investissement, il est augmenté en recette de 79 370 €, recettes supplémentaires essentiellement liées à la vente de la maison avenue de Montignac. Cette somme a été réaffectée en dépenses afin de financer un changement de voiture (pour 4 500 €) et en constructions nouvelles (aménagement du logement, partie de l'école, en Maison des Associations).
Le 4 novembre : Le conseil municipal a voté la création d'un nouveau poste d'agent adjoint technique : Depuis le 8 avril 2024, nous pallions dans les services techniques l'absence de longue durée d'un agent par le recrutement d'un agent temporaire. Pour préparer l'avenir, nous souhaitons permettre à cet agent de pérenniser sa situation et lui offrir les moyens de se former en vue de s'adapter au mieux aux besoins de la commune en matière de personnel qualifié. L'agent installé sur ce poste le sera à titre de stagiaire pour un an, à l'issue de cette période, il pourra être titularisé de façon définitive. Les services techniques comptent actuellement quatre titulaires dont un personnel en arrêt de maladie professionnelle depuis juin 2023, ils ont compté récemment jusqu'à 5 agents en activité.
Le conseil a également délibéré en vue de dénommer des voies privées . L'enjeu est de pouvoir mettre en œuvre les directives sur l'adressage qui résultent de cette loi. Chaque maison, chaque construction doivent être rattachées à une rue nommée et à un numéro.
Quatorze impasses ont reçu un nom. Elles se situent : - Chemin des Meuniers: impasse Nicolas Baudin, impasse René Caillé, impasse Octavie Coudreau, impasse des Lilas, impasse Samuel Champlain. (les noms propres sont ceux d'explorateurs né dans la région) - Avenue de la Grande Champagne : impasse de la Grande Champagne , impasse de la « Pièce à Augier » - Avenue de l'Hautdune : impasse de la Libération, impasse des Jardins, impasse des Cerisiers, impasse de la Combe. - Rue de la Frenade : impasse du Terrier - Rue des Ponts : impasse Jacques Vollaud (ancien conseiller municipal) - Chemin de Villevert : impasse de Villevert. Auparavant, nous avons consulté les propriétaires par voie écrite et nous leur avons proposé une réunion qui s'est tenue ce 30 octobre. Des suggestions nous ont été faites que nous avons retenues. Le maire a indiqué avoir commencé les démarches pour lancer l'appel d'offres concernant l'Aire de Loisirs (Il a précisé ne pas avoir bloqué l'appel d'offres sur ce dossier de son prédécesseur, il n'a trouvé aucune délibération autorisant ce dernier à lancer cette procédure, il se souvient simplement d'avoir revu à la baisse un projet estimé à 484 000 € !). Le conseil a été également informé qu'il a été demandé au cabinet d'architecte travaillant sur le projet de lotissement des Tilleuls de préparer les documents techniques pour lancer l'appel d'offres pour ce chantier. Par ailleurs, concernant le lotissement, un travail est en cours pour déterminer le prix de vente des terrains, il ne pourra être achevé qu'après les réponses à l'appel d'offres. Alors seulement le lancement du chantier et de la commercialisation pourra être décidée.

Hubert DEMENIER
Maire

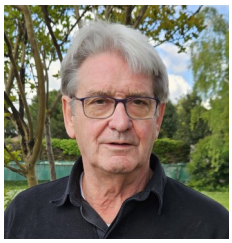

Pour se détendre

Devinettes :

1. Je commence par « e ». Je finis par « e ». Je contiens une lettre. Qui suis-je?
2. Plus j'ai de gardiens, moins je suis gardé. Qui-je?
3. Je fais le tour du monde tout en restant dans mon coin. Qui suis-je?

Charade :

Vous buvez mon premier.
Mon second est un animal aquatique.
Vous dormez dans mon 3ème.
Mon tout est un prénom.
Qui suis-je?

Aurélie (Eau, raie, lit)

Rébus :

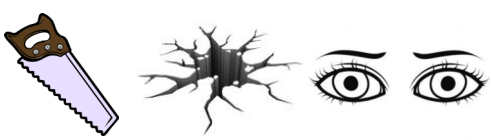

Réponse au prochain numéro.

Réponse du numéro précédent :

Anniversaire (âne, hiver, cerf)

1. Une enveloppe.
2. Un secret.
3. Un timbre !